## PETR du Pays d'Armagnac (32)

## Elaboration de 4 PCAET des Communautés de communes du Pays d'Armagnac

## Maître d'Ouvrage :

PETR Pays d'Armagnac Bureau d'études : Vizea

#### Territoire:

- 102 communes
- 45 100 habitants
- 1 700 km<sup>2</sup>
- Durée de la mission : 7 mois

## Eléments clés de la mission :

#### Elaboration du profil territorial

Fiche des enjeux du territoire et des actions déjà menées

#### Réalisation du diagnostic climat-air-énergie

- Bilan des consommations énergétiques et du potentiel de réduction
- o Bilan de la production énergétique
- Les potentiels de production énergétiques renouvelables
- Facture énergétique du territoire
- Etat des lieux des réseaux de transport et de distribution d'énergie
- Evaluation des émissions GES et analyse du potentiel de réduction
- Estimation des polluants atmosphériques et analyse du potentiel de réduction
- Evaluation des séquestrations avec potentiel de développement
- Analyse de la vulnérabilité au changement climatique

#### Etablissement des stratégies territoriales

- Elaborer et comparer des scénarios
- Définir et rédiger une stratégie territoriale et des objectifs chiffrés airénergie-climat en répondant aux enjeux locaux identifiés
- Evaluer le coût de l'action et de l'inaction

# Structuration, concertation et élaboration d'un plan d'actions

- Animation de réunions de concertation avec les élus (atelier de sensibilisation, de travail)
- Animation de réunions de concertation (Forum ouvert, ateliers participatifs)
- Définition des moyens à mettre en œuvre, des partenariats et des résultats attendus pour chaque action

## Conception et mise en place d'un dispositif d'évaluation des actions du PCAET

 Mise en place d'indicateurs pertinents au regard des objectifs

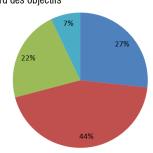
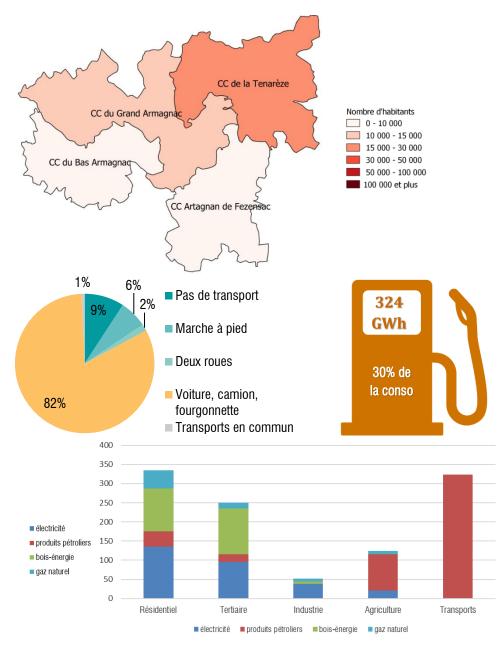






PHOTO DU TERRITOIRE & CADRE PAYSAGER

Le Pays d'Armagnac est situé dans le département du Gers, en région Occitanie, à la frontière avec le département des Landes et du Lot-et-Garonne de la région Nouvelle Aquitaine. Il est composé de quatre Communautés de commune (CC) : la CC d'Artagnan en Fezensac, la CC du Bas-Armagnac, la CC du Grand-Armagnac et la CC de la Ténarèze. Le Pays dispose de peu d'espaces urbanisés et présente une dominante d'espaces agricoles, forestiers et naturels. Il s'agit donc d'un territoire à l'identité rurale et agricole. La population travaille principalement sur le territoire et environ 82% des déplacements domicile-travail s'effectuent en voiture individuelle. Ce paramètre n'est pas sans conséquence pour la qualité de l'air, ce qui constitue un enjeu phare du PCAET. Les logements sont composés à 82,4% de logements individuels contre 16,9% d'appartements. La période d'achèvement des résidences principales démontre un patrimoine bâti très ancien qui représente un axe majeur dans les actions du PCAET pour la rénovation de l'habitat.



EXEMPLE DE GRAPHIQUES DU PCAET